L'exposé de M. Georges Bonnet

de M. Georges Bonnet

La séance du Consell des ministres, qui s'est proiongée pendant trois heures, a été consacrée aux exposés de MM. Daladter, président du Consell, sur la situation générale, et Georges Bonnet, sur la politique exterieure. L'exposé du ministre des Affaires étrangéres a porté essentiellement sur l'évolution actueile à Dantzig et sur les négociations en cours entre la France, la Grande-Bretagne et Moscou. M. Bonnet a fait part à ses collègues des informations qui jul ont été fournies tant par M. Lukasiewicz, ambassadeur de Pologne, que par MM. Léon Noël, ambassadeur de France à Varsovie, qui se trouve actuellement à Pars.

Varsovie, qui se trouve actuellement à Paris.

Il ressort des indications recuelliles à l'issue du Conseil que, en dépit d'informations utilisées peut-être par certaine propagande, on ne possede actuellement, à Paris, aucun indice laissant prévoir des évenements imminents à Dantzig, quoique la situation requière la plus grande attention, Par allieurs, la position du rouvernement français et du gouvernement anglais, telle qu'elle ressort des "ngagements contractes à l'égard de la Pologne et des récents discours du président Daiadier et de Lord Halland de saurait laisser place à succliment de la président Daiadier et de Lord Halland de la Pologne et des récents discours du président Daiadier et de Lord Halland de la Pologne et des récents discours du président Daiadier et de Lord Halland de la Parison de

cours du président Daladier et de Lord Halifax, ne saurait laisser piace à eucune équivoque.

M. Bonnet a communiqué à ses col·lègues les nouvelles instructions qui ont éte envoyées par les gouvernements de Paris et de Londres à leurs représentants à Moscou en vue de poursuivre lea négociations tripartites, qui suivent une évolution favorable.

Le ministre des Affaires étrangères a examiné également les divers problèmes qui se posent en ce moment en politique étrangère et notamment les relations franco-turques et iranco-syriennes.

A l'issue du Conseil des ministres, M. Georges Bonnet a reçu l'ambassadeur de Pologne et l'entretien qu'il a eu avec M. Lukaciewiz a porté sur les événements actuels, airsi que sur les négociations financières en cours à Paris et Londres avec le gouvernement de Varsovie.

Les mesures prises pour fortifier l'action de la France seraient essentiellement d'ordre financier

essenbellement d'ordre financier
Paris, 1". — En ce qui concerne les
décisions prises par le Conseil des Ministres pour fortifier l'action de la France. Nous croyons savoir qu'il ne s'agit
pour l'ingtant d'aucune mesure de mobilisation nouvelle. Les mesures envisagées
sont essentiellement d'ordre financier.
Quant au renforcement des pouvoirs
des préfets, il s'agit du rétablissement
de l'article 10 du code penal, permettant
aux préfets de remplir les fonctions de
Procureur de la Republique, ce qui accèlére en cas de crime ou de délit les
poursuites judiclaires.

L'effort financier lié à l'effort d'armement

à l'effort d'armement
Paris, 1**. — Le 21 avril dernier, le
gouvernement a fait connaître le montant d'un nouveau programme de défense nationale. L'effort supplémentaire de
15 millards pour 1939, demandé au
pays, comprend un ensemble de mesures
que le Ministre des Finances a précisées
dans son discours du même jour.
Le décret-loi adopté par le Consell des
Ministres, ouvrant 4 millards 400 millions de crédit sur 1939, s'insère dans le
cadre de 15 milliards tracé au mois
d'avril dernier, tandis qu'entrent en
application les mesures financières décidees en même temps. Ainsi se poursuivent, étroitement liés, l'effort financier
et l'effort d'armement.

POUR SE DESALTERER



et garder la bouche fral-che et humide en été, ouvez quelques gouttes d'ANTÉSITE dans un grand verre d'eau fraîche. ó fr. le flacon pour 30 litres. Pharmoc., Epic., Drog., Herb

L'AMORTISSEMENT DES RENTES 3 1/2 %

Paris, 1°. — Les rentes 3 1/2 %, amor-issables seront en totalité amortles à a date du ler juillet 1939. Elles cesse-ront de porter intérêt à partir de 'échéance du 16 août 1939. Les porteurs de titres sont en conséquence prévenus que le remboursement au pair des ins-criptions appartenant aux séries 14, 1653 et 66, restant à amortir, aura ileu particulus de la contra del contra de la contra del la contra de la contra de la contra de la contra del la contra 53 et 06, restant à amortir, aura liet à partir du 16 août, à savoir : Pour Paris, à la caisse centrale du trésor public et pour les départements, aux caisses des trésoriers-payeurs généraux des receveurs particuliers des finances et des percepteurs.

DE VAINCRE LA HERNIE

Un médecin de la Paculté de Paris, le Docteur Livet, a reussi à vaincre cette infirmité sans obliger le hernieux à se faire opèrer ou à supporter la gêne habituelle des bandages Pour que tous nos lecteurs puissent profiter de cette découverte, l'exposé complet leur sera expédié gratuitement; n'envoyez donc pas d'argent, mais seulement vos nomet adresse gratuitement ; n'envoyez donc pas d'ar-gent, mais seulement vos nom et adresse à l'Institut (Service 83), rue Eugéne Carrière, 7 bis, à Paris.

RENONCANT A SON VOYAGE EN CORSE. LE GÉNÉRAL GAMELIN VA REGAGNER PARIS

Paris, le. — Le général Gamelin, commandant en chef des forces terrestres, renonçant à son voyage en Corse, regagnera Paris à l'issue de son inspection dans les Alpes.

DE NEUTRALITÉ **AUX ÉTATS-UNIS**

L'ADOPTION DU PROJET A LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

Washington, ler. — La Chambre a approuvé, par 200 voix contre 188, le projet de révision de la loi de neutralité présente par M. Bloom, après y avoir inclus un amendement de M. Vorys. Cet amendement, qui avait été adopté par 214 voix contre 173. introduit à nouveau dans la loi de neutralité. l'embargo sur les armes et les munitions, mais il autoriserait la vente de l'outilage de cuerre. guerre.

Après le vote, la Chambre s'est ajour-

C'est devant des tribunes combles que s'est dévoulé le débat sur la révision de la lot de neutralité.

M. Johnson a défendu son amendement, acri l'considère que l'embargo sur les armes n'est pas une action neutre. Il est contraire au droit international et présente des dangers pour la paix.

M. Rayburn, leader démocrate, a demontré que les Etats-Unia ne peuvent se l'indifférents à la situation étrangère.

M. Fish, leader républicain, a fait appel su sentiment peuple américain. Il a constaté que l'Europe était à la velle de la guerre, e mais, a-t-il ajouté, je ense à l'intérêt de mon pays et je veux maintenir les Etats-Unis en dehors de toute guerre, des la les parts de la constate que l'Europe était à la velle de la guerre, e mais, a-t-il ajouté, je maintenir les Etats-Unis en dehors de toute guerre, des la la constant de la constant

maintenir les Etats-Unis en dehors de toute guerre.

» Si nous devons faire la guerre. ce doit être pour la défense des Etats-Unis et non pour la défense des fabricants de munitions américains. Et c'est exacte-ment ce que fait le projet Bloom ». M. Bankhead, président de la Cham-bre. a refuté l'argumentation de M. Fish. Il a adjuré l'assemblée de redonner au président ses pouvoirs constitutionnels de diriger les Affeires étrangères, de voter la loi Bloom, qui selon lui, est l'abo-lition en fait de la législation de neutra-lité.

Les causes de l'échec de l'Administration

Après les interventions, la Cha Après les interventions, la Gallanda dopté le projet, en troisième lecture, en y introduisant un amendement Vorys, ce qui représente une défaite pour l'Administration. Cet échec est attribué, dans les couloirs du Capitole :

contre; à l'exception de deux répresentants.

2º Aux défections des démocrates, qui ont dépassé de beaucoup les prévisions.

3º Au fait que les leaders démocrates ont attendu la dernière minute pour atti-prer l'attention de la Chambre sur le réel périt de la attustion européenne et sur la signification profonde qu'une modification de la loi de neutralité dans le sens désiré par l'Administration pourrait avoir sur les responsables d'une politique d'agression dans le monde.

La loi votée par la Chambre représente une modification de la loi actuelle, car l'amendement, per l'est previent les ministrons, mais la loi ne précise pas qui détermiera ce que sont ces armes et munitions.

Dans les milleux du Congrès, on doute que le Senat discute cette loi à la session actuelle.

LE REJET DU PROJET AU SÉNAT

C'est une combinaison des républicains t des dissidents democrates du Sénat et ues dissidents democrates du Sénat qui a réussi à empécher le vote du com-promis des delègues de la Chambre et du Sénat pour le renouveilement des pou-voirs monétaires du Président Roosevelt, qui venaient à expiration hier soir à minuit.

ninuit.

Le sénateur Townsend, auteur d'un mendement annulant le Silver Act, a folemment attaque l'Administration our ses achats d'argent étranger, surout au Mexique. Il a fait ressorbir que e Gouvernement des Etats-Unis a conclu na accord avec le Mexique au moment ules relations avec cette 'nation étaient roublées par la question des expropria-

it à une conférence de presse, et où il montrait ie danger que constituerait, pour la défense nationaie, l'abandon de

pour la défense nationale, l'abandon de ess pouvoirs monétaires démocrate, s'est M. Tydings, sénateur démocrate, s'est prononcé egalement contre le renouvel-iement de ces pouvoirs. Il a déclaré qu'en cas d'urgence, M. Roosevelt pourrait de-mander au Congrès l'autorité nécessaire pour intervenir, par des manipulations monétaires, dans la situation des échan-ges internationaux.

monétaires, dans la situation des échan-ges internationaux.

Sur le coup de minuit, le sénateur Tydings qui parlait contre l'adoption du rapport de la conférence mixte moné-taire ne s'est pasi arrêté bien que l'expi-ration légale des pouvoirs qu'il s'agis-sait de prolonger fut arrivée

Le sénateur Taft parlant après M.
Tydings a déclaré qu'il n'y avait pas de raison de continuer la discussion, mais il a cependant voulu exprimer ses vues sur le rapport soumis au Sénat.

Les leaders démocrates estiment que même iorsque les pouvoirs arrivent léga-

il à cependant vouté exprimer ses vues sur le rapport soumis au Sénat. Les leaders démocrates estiment que même iorsque les pouvoirs arrivent léga-lement à expiration, l'administration n'est paa abilgée de présenter une nou-veile loi qui en demande le renouvel-

Le Sénat s'est ajourné à 2 heures du matin

A 2 h. ce matin, ie Sénat s'est ajourne Dublic et Dour les departements, aux caisses des trésoriers-payeurs généraux, des receveurs particuliers des finances et des percepteurs.

UN DOCTEUR A DÉCOUVERT

UN DOCTEUR A DÉCOUVERT

LE « SILVER ACT » RESTE EN VIGUEUR

RESTE EN VIGUEUR

A la suite de l'attitude du Sénat empéché le vote du rapport préla découla d'ardécoula d'ardecoula d'ardevaluer le doilar ont expiré ; le fondse stabiliaation des changes de deux
emiliards de doilars vient également a
expiration; aucun prix d'achat de l'argent domestique n'est fixé et ce prix
expiration; aucun prix d'achat de l'argent domestique n'est fixé et ce prix
cependant. le «Silver Act» de 1934
Cependant. le «Silver Act» de 1934
ardecoula decoula deux decoula decou-

UNE DÉCLARATION DE M. CORDELL HULL

Paris, 1et. — Le général Gamelin, commandant en chef des forces terresres, renonçant à son voyage en Corse, regagnera Paris à l'issue de son inspection dans les Aipes.

L'ESCADRE ITALIENNE
EST ATTENDUE A TANGER
Rome, 1et. — On annonce de Liabonne que l'escadre Italienne qui a, à sa tête, le cuirassé «Cavour» est en route pour ranger où elle arrivera demain dans la soirée. On précise que les unités italiennes moulleront, en rade de Tanger
pendant deux jours.

LA RÉVISION DE LA LOI LA SITUATION A DANTZIG

La police dantzicoise a été renforcée de 3.000 hommes

Dantzig, 1et. — Au sujet des mesures militaires complémentaires qui ont été prises au cours des derniers jours à Dantzig, on indique dans les milieux autorisés dantzicois que « la police dantzicoise à été renforcée d'environt 3,000 hommes, tous citoyens dantzicois. Il s'agit en partie de jeunes gens qui s'étaient engages, il y a pui-seur albees, dans de la company de la company

allemand sur le territoire de la ville libre. Dans les milleux nationaux-socialistes de Dantzig, on ajoute que « la ville libre se prépare à être prête à toutes les éventualités, et notamment à pouvoir se défendre contre une agression éventuelle venant de la Pologne. Le porte-parole officiel du Parti national-socialiste de Dantzig, le « Dantziger Vorposten », déclar: aujourd'hul : « Le retour de Dantzig au Reich est décide. Le pritter en Loratzig de la Contre de la Volonté de ces pays de s'opposer par tous les moyens à tout nouveau coup de force allemand on obtient la même réponse : « Nous sommes convaincus que la France et la Grand-Bretagne se ren-

HITLER IRA-T-IL A DANTZIG ?

HILLER IKA-I-IL A DANIEUS !
Berlin, Jer. — Bien que dans l'atmosphère d'incertitude qui règne actuellement les bruiters de l'entre d'une façon formelle qu'aucune diaposition n'est prise actuellement au sujet de ce déplacement du chef. de l'Etat.
D'après des renseignements de source genéralement bien informée, un voyage du führer à Dantzig pendant le mois de juillet serait asses invraisemblable. On te croit pas que le chef de l'Etat se rende dans la ville libre, pour assister simplement à une manifestation de fidélité envers le Reich. Si une initiative doit être

croit pas que le chef de l'Etat se rende dans la ville libre, pour assister simplement à une manifestation de fidélité enpers le Reich. Si une initiative doit être prise, dit-on, elle doit venir du Sénat Dantzigois, qui prociamera la volonté de la ville d'être réunie au Reich grand allemand. Dans ec cas, il est fort improbable assure-t-on, que cette proclamation soit faite en présence du chef de l'Etat.

Il semble par contre qu'il y ait ieu d'attribuer une très grande importance aux manifestations qui se dérouleront à Tanneberg, à loccasion du 25e anniversaire de la bataille de Tanneberg, et au discours que le fuhrer prononcera à cette occasion.

Les douaniers ont prêté serment de fidélité au Führer

Varsovie: ler. — La presse polonaise annonce que les douaniers ailemands de Dantig ont prêté le serment de fidélité au parti nazi et à son führer. On annonce d'autre part que les S.A. et les S.S. ont occupé l'Hôtel Eden qui se trouve en face de la gare de Dantzig

L'ambassadeur britannique à Varsovie est à Londres

Londres, 1st — Sir Howard Kennard. ambassadeur de Grande-Bretagne à Varsovie, qui est, on le sait. arrivé, hier, à Londres par avion, a rendu compte dés hier soir, à Lord Halifax, des derniers evenements à Varsovie et à Dantzig, Il s'est de nouveau rendu au Foreign Office ce matin et a eu un entretien avec Sir Alexander Cadognan, sous -secrétaire d'Etat permanent au Foreign Office. Sir Howard Kennard a ensuite été l'hôte à dejeuner de l'Ambassadeur de Pologne, comte Raczynski.

A MOSCOU

LES NOUVELLES **PROPOSITIONS** FRANCO-ANGLAISES ONT ÉTÉ REMISES A M. MOLOTOV

Moscou, let. — Sir William Seeds. ambassadeur d'Angleterre, M. Naggiar, ambassadeur de France, assistés de M Strang, ont remis ce matin à M. Molotov les nouvelles propositions anglo-fran-caises.

caises.

Les dipiomates partis vers midi pour le Kremlin, étaient de retour vers 14 h

La réponse soviétique est attendue très prochaînement.

L'ambassadeur du Reich à Moscou a recu de nouvelles instructions

de son gouvernement Berlin, 1er. - Le comte von Der Schuburg, ambassadeur d'Allemagne

L'ORGANISATION DE LA DÉFENSE PASSIVE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La visite du wagon, fort intéres enstitue une leçon de chose prof

La visite du wagon women sion de sécurité. Il n'y a pas lieu de s'effrayer, mais il importe de se préparer à toute éventualité. Il ne faut pas perdre la tête, mais rester caime et on ne reste caime que lorsqu'on est prêt. C'est le but que s'est proposé la Société nationale des Chemins de fer en équigant un wagon des principaux objets pouvant servir à la défense passive.

Les habitants de notre région de l'Est tireront certainement un grand profit d'une initiative heureuse qui fait honneur aux organisateurs de l'exposition neur aux organisateurs de l'exposition et qui est un appei à l'ordre et à la

FORTE POUR REPOUSSER LES PRÉTENTIONS HOSTILES...

...la France est prête pour étudier les demandes légitimes amicalement exprimées »

déclare le ministre des Affaires étrangères de Turquie

Ankara, 1er — M. Saradjoglou, minis-e des affaires étrangéres de Turquie, a it au parlement un exposé sur les cords franco-turcs : « La question du atay étant désormais résolue, a-t-il dit. Hatay étant désormais résolue, a-t-il di la Turquie et la France se sont serré main dans une étreinte cordiale, dont vigueur est. la garantie de cette for que toutes deux vont y puiser.

En cédant le Sandiak, la France et la Syrie ont consenti à la paix un lourd sacrifice »

ia Turquie ne portera pius ancune atteinte au territoire syrien.

Pour le traité franco-syrien, signé en 1936, mais non-ratifié, M. René Brunet estime que les modalités n'en correspondent plus aux circonstances actuelles. Il faut d'abord donner à la France, dans l'intérêt de la Syrie, les moyens d'assurer plus efficacement la défense du territoire syrien. Il y a lleu aussi de préciser les conditions dans lesquelles sera assurée la protection des minorités, étant entendu que la souveraineté et l'unité de l'Etat Syrien seront sauvegardées.

La troisième question est de savoir avec qui les pourparlers pourront être pourauivis, puisque le gouvernement syrien démissionnaire. n'a pas été rempiacé. Quant à l'opinion syrienne, la cession du Sandjak ne la soulévera pas, cette décision étant attendue depuis la constitution du condominium franco-ture, mais il faut éviter que la propagande étrangére ne s'empare de cette cession pour exciter les Syriens, la meilleure parade consistant dans l'établissement d'un régime definitif.

M. René Brunet a conclu en soulignant l'importance du rôle civilisateur de la France, dans le Levant et en marquant l'œuvre qu'elle y a déjà accomplie.

Un croiseur allemand de 10.000 tonnes a été lancé à Brême

Berlin, 1°. — Le nouveau croiseur allemand de 10.000 tonnes dont le nom « Lutzow » n'a été révélé eux Allemands que cet après-midi, a été lancé aux chantiers de Brême en présence du grand amirai Raeder, chef de la marine de guerre du Reich.

Le baptême, a été donné par Mme Fany Harder, veuve du commandant de l'ancien croiseur de bataille « Lutzow », pendant la guerre.

DANS LA SURETÉ NATIONALE

Sur la proposition du directeur général de la Sûreté nationale, arrête :
Article premier : M. Tetelin Raoul, inspecteur de police radio-télégraphiste stagiaire de la station radio de Lille (Nord), est mis en congé, avec soide, pour raisons de santé, par application de dispositions de l'article 16, parag. ? du decret réglementaire du 5 novembre 1853. à compter du 1st mars 1839.
Article deux : Le directeur général de la Sûreté nationale est chargé de l'exécution du présent décret. — Signé ; Albert Sarraut.

Article deux : Le directeur général de la Starté nationale est chargé de l'exécution du présent décret. — Signé : Albert Sarraut.

Moscou, a eu, il y a une quinzaine de jours, à l'occasion de son séjour en Allemagne, plusieurs entretiens à Berlin avec les dirigeants de la politique et de l'économie allemandes. L'ambassa-deur du Reich a reçu de son gouvernement les instructions nécessaires pour poursuive sa mission en U. R. S. S. Ces instructions portent également sur les générau de brigade Roye, de la sechet de l'écoulent entre l'Allemagne et l'U. R. S. S. dans le cadre des accords existants.

On fait toutefois remarquer, à Berlin, en réponse à certaines informations de source étrangère, que ces pourpariers n'ont pas un caractère exceptionnel, et que l'ambassadeur du Reich, d'iment accrédité comme représentant de l'Allemagne auprès du Couvernement sorte de l'estagnére, que ces pourpariers n'ont pas un caractère exceptionnel, et que l'ambassadeur du Reich, d'iment accrédité comme représentant de l'Allemagne auprès du Couvernement sorte division : Libaud, Fournier, et division : Libaud, Fournier, et division : Libaud, Fournier, et Martin. Le général de l'excesses, Fagalde, source étrangère, que ces pourpariers n'ont pas un caractère exceptionnel, et que l'ambassadeur du Reich, d'iment accrédité comme représentant de l'Allemagne auprès du Couvernement sorte division : Libaud, Fournier, et division : Libaud, Fournier, aux de division : Libaud, Fournier, et division : Libaud, Fournier, aux de division

POUR LA PROTECTION des enfants malheureux maltraités ou abandonnés

Un appel aux parlementaires du Nord, lancé par le Comité de Vigilance

demande que le ministère de la Santé Publique prenne une décision relativement aux vœux très importants votés en assemblée générale

Le Comité de vigitance et d'action pour la protection des enfents malheureux ou abandonnés, qui a son aige à Lille, a voté un certain nombre de vœux très intéressants lors de l'assemblée générale d'avril Ces vœux ont été présentés à M. Marc Rucart, ministre de la Santé publique. Auc.ne décision n'a encore été prise par le ministre En conséquence, le Comité vient d'adresser aux parlementaires la lettre suivante et les vœux qu'il est récessaire que le ministère prenne en considération.

La lettre aux parlementaires

» Nous avons l'honneur de vous con irmer la lettre (avec brochure) qui vou-été adressée par la Fédération Natio ale des Comités de Vigilance et d'Ac on sur la protection de l'Enfance mala eureuse, dont le siège est à Paris. 37

mer.

» 2º Les vœux numéros 12, 13, 14, 15, 16, 17, ont été soumis à l'agrément de M. le ministre de la Santé publique, qui ne nous a pas encore fait comnaître son avis, et nous désirerions le connaître.

» 3º Les trois vœux présentés par le Comité du Nord, que nous allons transmettre à M. le préfet du Nord et pour lesquels nous vous demandons votre appui éventuel.

mettre à M. le préfet du Nord et pour lesquels nous vrus demandons votre appui éventuel.

> Nous ne doutons pas que vous vous rendiez compte de l'intérêt que l'adoption de ces vœux représenterait pour l'enfance et pour le pays. S'ils étaient mis en application par le pariement ou par les ministres intéressés. Notre région du Nord. toujours à l'avant-garde de meilleures réalisations sociales, se doit d'être la première à exiger l'application de ces réformes, et compte sur ses représentants aux parlements pour les présenter, les soutenir et en hâter la promuigation »

LES VŒUX SUR L'ADOPTION

Yesu No 1. — Considerant que l'adop-tion des mineurs sans famille par des foyers reconnus offrir toutes garanties désirable représente la solution de beau-coup la plus satisfaisante du problème de l'enfance déshéritée;

etant évalués à une moyenne de 40 mille francs:
Emet e ven : que l'adoption légale des mineurs abandonnés ou orphelins soit encouragée par tous les moyens, entre autres la possibilité pour les personnes désirant adopter avant, l'âge requise, de pouvoir le faire ai un certifica que par la réduction au minimum des freis de procédure en usage touchant l'attribution au mineur adopté du nom de ses parents sodoptifs.

Que dans le cas où l'adoption ne peut être consente pour differentes raisons, administratives ou légales, visant l'âge minima obligatoire des personnes désirant l'adoption, les demandes de garde préparant l'adoption ne puissent être refusées pour ces motifs.

La FREQUENTATION SCOLAIRE

LA FREQUENTATION SCOLAIRE

Yosu N 2. — Le Comité exprime l' erret que u'inquante-sept ans après l' rote par la République de la loi qu' matitue le principe de l'École graulte, it obligatoire, la fréquentation scolair in France ne soit pas un fait accomo jour différentes raisons constatées jour Noti uniferate e un qu'aprés un deuxième Emet le vœu : qu'aprés un deuxième vertissement aux parents ou responsa-les des enfants, les aanctions légales colent appliquées dans toutes leurs - teurs et qu'ils ne bénéficient plus d'une colérance exagérée bien souvent injus-

iolérance exagérée bien souvent injustifiée.

L'ENFANT MALADE DOIT
ETRE SOIGNÉ

Vosu N 2. — Le Comité : considérant
que, suivant le principe pose à l'article 2
de la Déclaraction des Droits de l'Enfant,
votée à Genéve en 1924, « l'enfant doit
être soigné »;
Considérant qu'il n'est pas admissible
que ce droit puisse être en fait revoque
par l'opposition d'une famille ignorante,
sinon déterminée par de sordides considérations d'intérêts;
Emet le vœu : Que M. le Ministre de
la Santé Publique prenne l'initiative
d'une loi aux termes de laquelle l'hospitalisation d'un enfant ou son envoi
en préventorium puissent être décidés,
lorsqu'ils sont reconnus nécessaires,
avec ou sans le consentement des familles, celles-ci ayant la ressource, pour
s'opposer à ces décisions, d'exiger à
leurs frais une contre-visite de trois
médecina, dont un choisi par elles.

(A suivre) (A suivre)

A COUPE GORDON-BENNETT SE DISPUTERA CETTE ANNÉE EN POLOGNE

Varsovie 1° — La coupe Gordon-Ben ett aura lieu, cette année. le 3 septem ore, à Lwow. C'est, en effet, la Pologn ui a remporté cette coupe l'année de

DANS LA LÉGION D'HONNEUR

Une nouvelle maladie des yeux a été constatée en Espagne...

...AU COURS DES DERNIERS MOIS DE LA GUERRE

L'absence de vitamine avait provoqué chez plusieur personnes une faiblesse du nerf optique

Madrid, 1º. — Le Journal «Madrid » publle lea déclarations d'un célébre couliste désirant garder l'incognito qua apprend qu'au cours des derniers mois de la guerre, on a constaté en Espagne des milliera de maisdes de la vue.

« Nous avons constaté rapidement, dé-clare ce médecin, qu'il s'agissait d'une maladie nouveile qui peut être placée parmi celles dont la cause est l'absence de vitamines, car les malades avaient souffert de privations.

de vitamines, car les malades avaient souffert des privations.

» Les personnes atteintes ne pouvaieit lire ; d'autres ne distingualent plus les couleurs. Il n'y avait rien là du dattonisme, mais il a'agissait de débilité du nerf optaque qui l'empéchait de percevoir les vibrations de la lumière. »

On aait que le docteur Mayenby a fait naguère des observations du même geures sur les indigènes de l'Afrique du Sintingue de l'Afrique de l'Afrique du Sintingue de l'Afrique du Sintingue de l'Afrique du Sintingue de l'Afrique du Sintingue de l'Afrique de l'Afrique

Sud.

Nous présenterons des rapports aux Académies de médecine, mais, pour le publie, il auffit qu'il sache qu'il y eut un millier de personnes qui perdirent définitivement ou momentanément la vue à la suite du manque de nourriture ou de sa pauvreté.

LES VACANCES COMMENCENT..

AU BOURGET Le le Juillet prochain cAIR-FRANCES wa inaugurer trois de ses nombreux services de « week-end » ouverts à l'occasion de la saison d'éte. L'on va dejà, par avion, en Auvergne — VICHY —; aur la Côte d'Azur — CANNES — et en CORSE Dès samedi, on pourra se render, par la même vole, au TOUQUET, de la LABAULE. BAULE Destinés aux touristes de passage à

au scuii de la Bretagne, à DINARD et LA BAULE.
Destinés aux touristes de passage à Paris, ou aux personnes que les affaires et les obligations mondaines retiennent dans la capitale, ces services hebdomadaires laissent, aprés un voi trés court - 50 minutes pour LE TOUQUET; l h. 50 pour DINARD, et 2 h. pour LA BAULE — les deux longues journées du samedi et du dimanche à la joie et au soleil.
Le refour, le lundi au début de la matinée, vous met à l'heure à votre bureau.

Peu de temps perdu, les vacances com-mencent au BOURGET. 9561

Le Concours Général des Lycées et Collèges de France

Le Palmarès

Paris, 1**. — Voici le classement des élèves des lycées et colléges de notre région qui ont pris part au concours rénéral :

général :
Physique (classe de mathématiques) :
2 prix. Debreu Gérard, collège de Calais : Se accessit, Lausse Robert, collège
de Calais.
Mathématiques (classe de première) :
ler accessit, Delams René, collège de
Béthune : 9e accessit, Caumartin Yves,
lycée d'Amiens.

LE CHAMPION JACK DEMPSEY VIENT D'ÊTRE OPÉRÉ DE L'APPENDICITE

Son état est satisfaisant

Son état est satisfaisant New-York, 1st. — D'après le bulletin qui a été publié hier soir, l'état du champion Jack Dempsey, qui vient d'être opèré de l'appendicite, s'est lègement amélioré dans l'après-midi. Dempsey a dormi prendant presque tout le journée. Mme Dempsey a quitté la clinique quelques instants dans la soirée et elle est revenue pour passer la nuit auprès de son mari.

UNE CAUSERIE les Chemins de Fer Français à l'Exposition du Progrès Social

Jeudi 6 Juillet, à 15 heures, des Ingénieurs de la S.N.C.F. ae tiendront à la disposition des visiteurs et en particulier des groupes d'étudiants ou d'élèves des établissements scolaires de la région, pour leur exposer les différentes questions qui font l'objet de l'importante participation des Chemins de fer Français à l'Exposition du Frogrès Social et attirer leur attention sur les récents progrès réallaés.

Les établissements ou groupements qui seraient intéressés par la question pourront obtenir tous refriséignements utiles au Bureau de l'Arrondissement de l'Exploitation, en gare de LILLE.

GROS LOTS

CREDIT NATIONAL 5 % 1929 Numero 7.787 960 est remboursé par 90 de francs Numéro 2.948.184 est remboursé par

LES HABITA DE RAISMES-VICO DEVRONT-ILS EVA LEURS DEMEURES?

(DE NOTRE ENVOYE SPECIAL)

Une intoxication lente

Une intoxication leste
Un terril qui brûle, ce n'est pas un
evenement que l'on peut qualifier de
phenomenal. A Vicoigne meme, non loin
de l'aggiomération, un terril a déjà été
consume par le feu, l'incendie a couvé
pendant cinquante ans. Mais ce qui se
passes aujourd'hui à Vicoigne est unique
dians les annales des mines. Il y a deux
mois que la population a commencé à
ressentir les effets des premières émafactions. Le vent souffant en directions
actions. Le vent souffant en directions
for a l'unique de la fabilitation.
El vent souffant en direction en l'especial de la labilitation
experier de l'hydrogène auliuré, de l'exarde
de carbone, de l'acide carbonique, La
nuit, l'air est irrespirable. Les odeurs
s'accumuient dans les habitations;
qu'importe si l'on a tenu les fenètres

spirable.

Les habitants, nous a dit hier le teur de la localité, subissent une xication lente dont les effets, surches les enfants, apparaissent déjà

tout chez les enfants, apparaissent déjà nettement.

Et notre interlocuteur a joutait :

« On ne peut plus soigner un maiade dans cette atmosphère. »

Le maire de Raismes, M. Canonne, que nous avions vu au début de notre enquête, nous evait déclaré de son côté :

« Il y a de nombreux majades dans la population. Des nouveau-nes sont morts et le moins qu'on puisse dire est qu'ils n'ont pas trouvé dans leur bien courte existence, l'air vivifiant qui leur aurait permis de vivre. La plupart des habitants aont incomptodés et si cette situation dure leur apité sers gravement compromise. L'intoxication se manifeste par une lourdeur générale, un alanguissement, de la fatique, puis au deuxième stage : de la diarrhée et des vomissements. A l'école, de nombreux enfants ont du recevoir des soins. »

Faudra-t-il évacuer ?

Faudra-t-il évacuer?

La situation est grave et inquiétanta, surtout en raison des difficultés que l'on rencontre pour maitriser et étéindre le feu qui dévore le terril. Au début, le 14 mai, M. le docteur de l'aurondissement de Valenciennes, s'est livré à une enquête à Raismes-Vicoigne, et dans son rapport, il a prévu l'établissement de baraquements ou de camps dans les bois si l'intoxication s'aggravait. Depuis ce temps la situation ne s'est pas ameilorée, il s'en faut, et l'on en vient aujourd'hui à se demande s'il ne faudra pas appliquer un jour la solution desespèrée de l'évacuation et du cantonnement dans les bois l'Au population de sont les bois l'Au population de la companie de la continuement dans les bois l'Au population de les bois l'Au population de les bois l'Au population de la continuement dans les bois l'Au population de les bois l'au majorité de nombreus petits rentiers qui ont fait construire la maison de leur rêve et qui sont venus dans un cadre seyant respirer un air sain et parfumé des senteurs de la forêt. «Hélas, sémit le maire, M. Canonne, c'était le bon vieux temps. Aujourd'hui, les gens aises s'empressent de deguerpir. Ils enlèvent leurs enfants de ce foyer d'épidémie, mais ics ouvriers pères de famille nombreus ne peuvent le faire et si cette situation actuelle persiste, leurs enfants devendront tous tuberculeux. »

Le danger rôde, s'aggrave...

Quand les effets pernicieux des gas se sont fait sentir, et après que l'on eutconstaté l'inanité des multiples démarches effectuees par la municipalité de
Raismes pour obtenir des mesures
irgentes et efficaces, la population de
l'icoigne a'est groupée dans un syndicat
de defense de ses intérêts. Le président
du syndicat est le directeur d'école,
M. Maillet, qui exerça précédemment à
rourcoing, une de ces grandes villes du
Nord cù la santé des enfants est l'objet
l'attentives précocupations.

ford cù la santé des enfants est l'objet ('attentives préccupettons.

La tâche que poursuit le syndicat c'est iniquement d'obtenir l'assainisement le la commune par la suppression de incendie du terril, c'est-à-dire de préver la santé des habitants. M. Mallet l'est donné svec cœur à cette œuvre l'intérêt public. Trois cents chefs de amille, dont queiques-uns seulement ont partie de la corporation des ouvriers de la mine, sont groupés dans le syndicat.

Tous les numéros suivants : \$1.126 des quarre séries 0 à 3 millions sont remboursés chacun par 100000 francs.

Les numéros 415.128 des quatre séries aughement sont remboursés chacun par 100000 francs.

Les numéros 415.128 des quatre séries aughement sont remboursés chacun par 100000 francs.

Les numéros 415.128 des quatre séries aughement sont remboursés chacun par 100000 francs.

Les numéros 415.128 des quatre séries aughement sont remboursés chacun par 100000 francs.

Les numéros 300 francs contra séries aughement sont remboursés chacun par 100000 francs.

Tous les quatre séries 0 à 3 millions aoni remboursés chacun par 100000 francs.

Tous les numéros suivants : \$1.126, 108-1

Tous less numeros auvants: 35.128, 105-126, 153.128 des quatre séries 0 à 3 millions sont remboursée chacun par 10.000 fracs.

Tous les numeros suivants: 5128, 105-126, 163.128 des quatre séries 0 à 5 millions la millions